

Le Maire

Nos références :
CAR/GL-97400

A l'attention :
des membres du
Conseil Municipal

Objet :
Convocation de
l'assemblée
délébérante

Pièces Jointes :
notes explicatives
de synthèse
prescrites par
l'article L2121-12 du
Code Général des
Collectivités
Territoriales

Copie :
Communication

Chevreuse, le 11 décembre 2025

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira,

le 17 décembre 2025 à 19h00 heures,

dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

*

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Compte-rendu des décisions prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Approbation du procès-verbal du 06 octobre 2025

Finances

2025-43 : Orientation budgétaire : présentation du rapport préalable au débat ;

2025-44 : Autorisation de dépenses en section d'investissement budget principal 2026

Associations

2025-45 : Subventions aux associations locales dans le cadre du dispositif « cartes jeunes » ;

Urbanisme

2025-46 : Versement d'une surcharge foncière au bailleur social « Les Résidences Yvelines Essonne » de 300 000€

2025-47 : Convention « station trail » avec le Conseil Départemental des Yvelines ;

Subvention

2025-48 : Attributions nominatives de la subvention au titre de la délibération « inondations » 2025-10 ;

Ressources Humaines

2025-49 : Rapport d'activité des services communaux



Le Maire,
Anne HÉRY-LE PALLEC



Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire
Hôtel de Ville - 5 rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse
Tél. : 01 30 52 15 30 - www.chevreuse.fr

